

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.222 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — VENDREDI 14 JANVIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 5 fr. 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Autres départements et l'Algérie..... 5 fr. 9 fr. 17 fr. 30 fr.
Étranger (Union postale)..... 6 fr. 12 fr. 24 fr. 48 fr.
(Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste)

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La seconde Victoire du Bill Asquith

Le vote du bill de la conscription en seconde lecture à la Chambre des Communes a réalisé une majorité plus forte que le premier vote émis il y a quelques jours. A la séance du 7 janvier, le bill avait été adopté par 403 voix contre 105. Le vote en seconde lecture élève la majorité au chiffre de 431 voix, tandis que la minorité se trouve réduite à 39. Cette seconde victoire des partisans du service obligatoire est donc plus importante et plus significative que ne l'avait été la première. Elle prouve que la bonne cause a gagné en quelques jours de l'autre côté de la Manche de nouvelles adhésions et de nouveaux concours.

La courageuse action parlementaire de M. Asquith a été pour beaucoup dans ce résultat que la campagne infatigablement menée par son collègue M. Lloyd George avait d'ailleurs préparé de longue main. Enfin, le ministre travailliste Henderson n'a pas hésité à intervenir personnellement en faveur du bill malgré les fâcheuses décisions prises par la récente assemblée de son parti, et il l'a fait avec autant de loyauté que de énergie. Tous ces efforts, joints à ceux de la plus grande partie de la presse anglaise, n'ont pas été perdus.

Il convient de noter encore, parmi les causes qui ont provoqué les heureuses modifications de chiffres constatées au second scrutin, la renonciation par les Irlandais à leur opposition. L'Irlande reste toujours en dehors du bill militaire, mais les représentants irlandais à la Chambre des Communes ont fait connaître entre le premier et le second vote, par l'organe de leur leader John Redmond, qu'ils renonçaient à combattre le projet de gouvernement. « Ayant formulé les protestations de mon parti, a-t-il dit, et reconnaissant que le projet voté, et la majorité écrasante de la Chambre, d'après les aveux mêmes faits par ses adversaires, le parti nationaliste irlandais a décidé de cesser toute opposition à ce sujet. Le vote qui a lieu la semaine dernière change entièrement l'aspect du projet. Ce projet de loi, purement anglais, a obtenu une majorité anglaise de dix voix contre une. Dans ces conditions, il m'est impossible de continuer à assumer la responsabilité de l'opposition à ce projet. J'espère maintenant que le projet va être rapidement voté. »

Le souhait exprimé par M. John Redmond s'est réalisé, on le voit. Il faut s'en féliciter pour l'honneur de l'Angleterre et aussi dans l'intérêt de sa cause, dans l'intérêt de la cause générale des Alliés. Car il est indéniable que la détermination prise par l'Angleterre, et à laquelle, en dehors des trois dernières douzaines d'irréductibles, se rallient désormais tous les représentants du Royaume-Uni, est indéniable que cette détermination va constituer une force précieuse de plus à notre actif.

Il est vrai que l'opposition, qui s'est ainsi atténuée à la Chambre des Communes, continue à se manifester dans le pays parmi certaines grandes organisations du prolétariat anglais. Après le Congrès travailliste, le Congrès de la Fédération des mineurs va, dit-on, se prononcer également contre le service militaire obligatoire. Mais il semble impossible que les travailleurs de l'autre côté de la Manche puissent longtemps s'obstiner dans l'aveuglement d'une telle résistance. Il semble impossible qu'ils ne finissent pas par comprendre que l'intérêt du prolétariat ne se sépare pas en l'espèce de celui de la nation et qu'il n'est pas de doctrine, si tenace soit-elle, qui puisse l'emporter sur le salut de la patrie.

De même que les ouvriers, le monde industriel et commercial anglais ne voulait pas entendre parler de la conscription : il se révoltait d'instinct contre une rude obligation à laquelle rien n'avait préparé nos amis et alliés de l'autre côté de la Manche. Les industriels et les commerçants inégalement même contre le service militaire obligatoire l'intérêt qu'il y avait à ne pas compromettre la bonne marche des affaires. Argument discutable et auquel le colonel Remington répondait dans le Times : « Le succès des armes entraîne avec lui tous les autres succès, diplomatiques ou commerciaux. Le vainqueur recouvre d'un trait de plume tout ce qu'il a perdu. Nous devons être ce vainqueur, ou bien nous serons ruinés. Notre commerce d'exportation n'est pas ce qui constitue notre intérêt vital. Notre véritable intérêt est de remporter rapidement la victoire par les armes, et, pour obtenir cette victoire, nous devons avoir un nombre d'hommes supérieur à celui de l'ennemi. Le devoir primordial des Alliés est de s'assurer la supériorité du nombre. » C'était le langage du bon sens, et il a été entendu.

M. Henderson, à la Chambre des Communes, a parlé ce même langage du bon sens lorsqu'il a expliqué que la guerre nécessitait certains sacrifices, certaines contraintes dans l'intérêt supérieur de la patrie. « Les travailleurs eux-mêmes, s'est-il écrié, appliquent des mesures de contrainte toutes les fois que les intérêts de leur classe et de leurs métiers l'exigent : ils ne doivent donc pas s'y refuser lorsqu'il s'agit de

l'intérêt national. Or, les autorités militaires réclament des combattants ; les petits peuples comptent sur la victoire de l'Angleterre pour les sauver de la domination allemande. Nos alliés emploient toutes leurs ressources en combattants et en argent ; ils endurent des souffrances autrement grandes que les nôtres. Il nous incombe donc d'employer toutes nos ressources. Par conséquent, votes le bill qui encouragera les Alliés. Rompant avec nos vieilles traditions, nous leur prouverons que nous sommes décidés à agir... Comment résister à la logique d'un tel raisonnement ?

Tous les Anglais, sans distinction de classes, ont le devoir impérieux de faire ce que font tous les Alliés : c'est-à-dire de donner de toutes leurs ressources et de tous leurs efforts pour coopérer à abattre l'ennemi. La seconde victoire que le bill Asquith vient de remporter à la Chambre des Communes prouve que, dans sa grande majorité, la nation britannique est profondément consciente de ce noble devoir. Nous nous en réjouissons pour l'Angleterre comme pour ses alliés.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

Un vieux toqué

La guerre aura fait la fortune de fil de fer barbelé. Avant, cette industrie vivait. On usait de ces ronces artificielles pour clôturer un parc, garantir un poulailler contre les cambrioleurs. Aujourd'hui, on en fabrique journellement des milliers et des milliers de kilomètres, et il en manque.

Demandez à la première personne que vous rencontrerez qui a eu l'idée d'employer le fil de fer barbelé comme moyen défensif. « Les Boches », vous répondra-t-elle. D'ailleurs, c'est une chose à remarquer : dès qu'il y a une invention intéressante quel qu'elle soit, nous disons tout de suite ce sont les Allemands qui en sont les auteurs, et nous nous extasions. Nous sommes-nous assez pâmés en apprenant quel usage on faisait de ces fils de fer et en apprenant, surtout, qu'on y faisait passer un courant électrique pour foudroyer ceux qui y touchaient.

Un courant électrique ! Quelle trouvaille, quelle idée de génie. Ces Allemands tout de même comme ils sont forts ! Vous allez voir comme ils sont forts. Vous souvenez-vous du docteur Grenier ? Il siège à la Chambre et il y a une pièce de dix-huit ans comme député du Doubs. Il avait embrassé la religion musulmane et avait revêtu le burnous et le turban du Prophète. Il ne dédaignait pas de s'arrêter dans la rue pour faire à la fontaine les rituels ablutions. Bref, c'était ce qu'il est convenu d'appeler « un original ».

Ses idées ont été originales, mais ses idées et ses idées qui ne manquent pas de valeur. Un jour, le député musulman présente à la Chambre une proposition de loi dont voici le texte :

« Les réseaux de fil de fer forment un obstacle considérable aux abords des fortifications ; ils ne sont pas détruits, même par l'explosion de obus torpilles, mais restent au contraire en place et forment un obstacle considérable à l'approche des troupes. En conséquence, une somme de trois millions sera immédiatement affectée à l'exécution de réseaux de fil de fer à points, sur les états de tous nos forts, réseaux qui n'auront pas une profondeur moindre de cinquante mètres, et qui devront s'élever à hauteur d'homme. En cas de guerre, ces réseaux de fil de fer seront mis en communication avec des machines dynamométriques à grande puissance, capables d'interdire toute approche. »

Dans les couloirs, ce fut un éclat de rire énorme.

Croyez-vous, héin, ce vieux toqué avec ses fils de fer ? Peut-être si le docteur Grenier n'avait pas revêtu le burnous aurait-on moins ri de son idée, mais que voulez-vous attendre d'un homme qui s'est fait musulman ? La proposition du député de Pontarlier ne fut même pas rapportée, pas même soumise à une commission.

C'est que ce brave homme avait oublié le mot de Voltaire : « Il est rare que celui qui fait rire se fasse estimer. » Les Boches, eux, n'ont pas trouvé l'idée si ridicule.

ANDRÉ NEGIS

L'Agriculture nationale et les livraisons de Tourteaux

Paris, 13 Janvier.
Dans le Journal Officiel, M. Louis André, député a posé une question, appelant l'attention du ministre de la Guerre sur l'importance que les agriculteurs obtiennent de la gare de Marseille, les wagons nécessaires à la livraison des tourteaux qu'ils ont achetés pour fumer leurs terres et nourrir leur bétail et demandant au ministre quelles mesures il compte prendre, d'accord avec son collègue de l'Agriculture, pour remédier à cette situation.

Voici la réponse qui lui est faite : Les expéditions de tourteaux se sont faites jusqu'au mois de novembre avec régularité, et sur une échelle normale. De Marseille, notamment, qui est le principal centre d'expédition, les envois sur la France ont été, en octobre dernier, supérieurs à ceux d'octobre 1915. Le 1^{er} novembre et décembre, il s'est produit une baisse dans les envois, par suite du manque de wagons, conséquence de l'expédition de Serbie, qui a modifié les conditions de transport au port de Marseille. Il s'est trouvé qu'en même temps les demandes se sont accrues dans des conditions telles qu'il est à craindre de ne pouvoir y donner complète satisfaction par le voie ferrée, en raison des besoins en wagons des armées françaises et alliées, et des usines chargées de la fabrication des munitions. On a cherché à organiser un train complet de tourteaux, de Marseille sur Rouen, mais le syndicat des marchands d'huile de Marseille, consulté, n'a pas encore terminé la répartition. Il est peu probable, d'ailleurs, que l'on parvienne à grouper ensemble les expéditions qui devront, par suite, être fractionnées de façon à fournir un total équivalent, mais dans de moins bonnes conditions de transport. Pour résumer la campagne de tourteaux, il conviendrait d'utiliser la voie maritime au fret de retour sur les navires remontant sur la Manche. Il conviendrait, d'autre part,

530^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 13 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant : Entre la Somme et l'Avre, au cours de la nuit, l'ennemi a tenté, sur un de nos petits postes, un coup de main qui a complètement échoué.

En Champagne, deux attaques à la grenade menées contre nos positions, l'une au nord-est de la butte du Mesnil, l'autre vers Maisons-de-Champagne, ont été arrêtées net par nos tirs de barrage.

De nouveaux renseignements sur l'attaque avec émission de gaz, tentée hier par les Allemands dans le secteur de Forges, signalent qu'au cours de l'opération une saute de vent a rabattu la nappe gazeuse sur les tranchées ennemies.

Notre bombardement de lignes adverses a été très violent.



DANS LE NORD

Les pluies diluviennes ont tout changé en marécages. Les routes en surélévation, elles-mêmes, sont submergées. — Détachement allant vers l'arrière.

Les consommateurs se pourvoient dans des régions plus rapprochées, de façon à éviter toute la traversée de la France, ce qui exige des transports incompatibles avec les autres besoins, plus immédiatement indispensables.

L'importance du change pour les belligérants

Nous empruntons au Petit Journal, les lignes suivantes, qui expliquent très clairement ce qu'est le change et son importance pour les belligérants.

Depuis quelque temps la question du change a pris une place importante dans les préoccupations de tous ceux qui ne considèrent pas la guerre au seul point de vue des combats journaliers et des réflexions inspirées par le communiqué. On nous a dit de toutes parts que les changes de nos ennemis empiraient, qu'ils seraient bientôt à des taux prohibitifs, mais l'idée cependant que bon nombre de vos lecteurs ne se rendent pas un compte exact de ce qui en est, et de la gravité de cette situation.

Expliquons-la en quelques mots : Nous allons prendre comme exemple le marché suisse, qui représente un pays neutre situé pour ainsi dire au confluent de tout un ensemble de belligérants, et figurant en quelque sorte une calme oasis au milieu d'un océan de la mer battu par les vents brûlants du désert.

Ce que valent 40 francs selon les pays

Nous supposons qu'un Français ait sur lui un billet de banque de 10 fr., créé en France, ou l'équivalent de 10 fr. au change avant la guerre, en billets de banque allemands, autrichiens ou russes. Si ce Français veut changer chacun de ces billets contre de l'argent suisse, il aura :

- Pour 10 fr. français, 9 fr. 70 suisses, soit : 2 fr. 40 % de perte.
- Pour 10 fr. allemands, 8 fr. 80 suisses, soit : 12 % de perte.
- Pour 10 fr. autrichiens, 5 fr. 99 suisses, soit : 41 % de perte.
- Pour 10 fr. russes, 5 fr. 71 suisses, soit : 43 % de perte.

Sans doute observera-t-on que le change russe est le plus mauvais, mais cela tient à des causes spéciales, et notamment au fait que la Russie, séparée de presque tous ses acheteurs, ne peut exporter les produits tels que : blé, bois, pétrole, minerais, etc., avec lesquels, elle avait coutume de payer les objets fabriqués qu'elle achetait à l'étranger ; mais en revanche la Russie, pour continuer la guerre, peut compter sur les concours efficace et absolu de ses alliés Français et Anglais qui lui consentent libéralement des avances. Pour l'Autriche-Hongrie, dont la monnaie est profondément dépréciée, on peut admettre encore à la rigueur que l'Allemagne lui sert de Banquier et lui fournit, sans contre-partie immédiate, les munitions et équipements de guerre dont elle a besoin.

L'Allemagne ne peut emprunter

L'Allemagne, fort heureusement pour nous, n'est point dans ce cas ; elle ne peut emprunter chez ses alliés, qui sont tous infiniment plus besogneux qu'elle ; et quand elle a cherché à se faire ouvrir des crédits dans les pays neutres, elle n'a réussi que dans une faible mesure, la plupart des neutres ne lui faisant en quelque sorte crédit que du bénéfice exceptionnel réalisé par eux dans leurs affaires avec l'Allemagne, et non point du capital exposé. Si nous voulons admettre un instant que l'Allemagne ait un besoin urgent de se procurer un milliard de matières premières à l'étranger, elle devra payer pour cela 1 milliard 250 millions, et non seulement ce sera là une transaction fort onéreuse, mais encore elle ne manquera pas d'impressionner tous ceux qui, à un titre quelconque, seront parties intervenantes ou intéressées dans cette transaction. Il en résultera forcément une ten-

dance d'esprit pessimiste, une diminution de la confiance, et l'inquiétude très vive de savoir si ce change désastreux ne persistera pas après la guerre, et si les achats de l'Allemagne à l'étranger ne restont pas handicapés pendant une très longue période d'années.

Nous devons donc suivre avec beaucoup d'attention les fluctuations du change, et ne point dire comme cet économiste d'origine anglaise, que : « Pour se battre comme pour s'amuser, point n'est besoin d'argent ». Passe encore pour « s'amuser » et enlever les réserves, mais nous savons hélas ! que la guerre moderne est une effroyable consommation de capitaux et tout ce qui peut rendre la lutte plus onéreuse pour nos ennemis est entre nos mains un atout précieux.

Le change allemand est du nombre, et pour bien marquer le contraste entre la valeur du mark, et celle de la livre sterling que, dans son orgueil, l'Allemagne révolt de supplier, il convient de signaler qu'au 1^{er} novembre la livre sterling pesait 4.32 à New-York, et est remontée à présent et ne perd plus que 1.54 %, le mark allemand, au contraire, est passé dans la même période de 14.5 % de perte à 23 %.

G. K.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Les Souscriptions dépassent 15 Milliards !

Paris, 13 Janvier.

Le Petit Journal dit qu'il y a quinze jours, lorsque M. Ribot eut l'occasion d'indiquer le grand succès de l'emprunt, il annonça que les sommes offertes à la France dépassaient quatorze milliards à ce moment. Le dépeuplement des souscriptions n'étant pas terminé, M. Ribot, ne voulant pas être accusé de trop d'optimisme, préféra donner des indications modestes. Les vérifications, actuellement terminées, permettent de dire que l'emprunt dépasse quinze milliards. C'est un chiffre dont la France peut s'enorgueillir comme preuve de force et de confiance au moment où baisse le change austro-allemand.

IL Y A UN AN

Jeudi 14 Janvier

Combats d'artillerie et avance des Alliés à Lombardeyde et Beccare. A La Bassée, des avions alliés détruisent un quartier général allemand. Au nord d'Arros, des positions allemandes sont enlevées à la baïonnette par les troupes alliées. Devant Saint-Mihiel, des passerelles jetées sur la Meuse par les Allemands sont détruites. Autour de Soissons, toujours bombardé, nouvelle offensive allemande sur St-Paul, que nous reprenons après une brève occupation de l'ennemi. Des attaques allemandes sont repoussées dans le bois d'Ally (Meuse). Un combat d'infanterie à l'avantage des Français a lieu à Senones (Lozère).

Le gouvernement de la République confère la Médaille militaire au grand-duc Nicolas Nicolaevitch. Evade des Arméniens de l'Asie Mineure qui se réfugient au Caucase au nombre de 80.000.

Lire à la 4^e page

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

LA GUERRE

La Prise du mont Lovcen et la situation dans les Balkans

Le débarquement des Alliés à Corfou

La Chambre des Communes vote à l'unanimité le Service militaire obligatoire

Paris, 13 Janvier.
Le Conseil des ministres, réuni ce matin sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 13 Janvier.

Les installations de télégraphie sans fil de Cetigne étant détruites, nous n'avons pas d'autres nouvelles du front monténégrin que celles lancées par Vienne. D'après ces dernières, les Autrichiens auraient pris sur le mont Lovcen des canons, des munitions et des fusils. Il est plus probable qu'ils n'ont trouvé que les débris de ce matériel. Les soldats du roi Nicolas n'ont certainement pas dû l'abandonner intact.

Cette nouvelle victoire des empires du centre, qui aboutit à la ruine du royaume de Monténégro a beau n'avoir qu'un caractère local, elle n'est pas moins grave. Elle est même d'autant plus, qu'il eût suffi de l'intervention de quarante mille bersaglieri pour l'empêcher, et cela souligne l'éternelle et lamentable erreur des peuples de l'Entente, qui se laissent toujours surprendre par les événements.

Quant en aurons-nous fini avec ces sottises qui ont amené l'écrasement du Monténégro après l'écrasement de la Serbie et peut-être demain amèneront l'invasion de l'Albanie et l'installation des Autrichiens sur le rivage de l'Adriatique ?

Il est trop commode de faire retomber la responsabilité de ces fautes sur la diplomatie exclusivement. Le commandement militaire en a aussi sa part, qui a abouti à l'évacuation de Gallipoli, mais les fautes les plus redoutables qui persistent, en dépit de l'enseignement le plus tragique et le plus douloureux, résultent des oppositions que les gouvernements rencontrent, et qui ne s'expliquent que par un égotisme de classe ou une ignorance sans nom.

Il est temps d'en finir avec les attitudes équivoques de certains états antimitaristes qui, en Angleterre, en Italie et en France, émettent les courages et paralysent les initiatives les plus nécessaires.

Si les empires du centre, malgré leur infériorité numérique, arrivent à remporter des victoires tantôt sur un point, tantôt sur un autre, c'est uniquement parce que nous leur laissons l'initiative des opérations. C'est qu'ils nous manœuvrent à leur guise, selon leurs intérêts, et cet avantage, ils le tirent bien plus de notre défaut d'entente et de hardiesse que de leurs propres forces.

L'offensive russe en Bulgarie, que l'on peut considérer comme une action locale, est peut-être la première manifestation de la méthode enfin adoptée par les Alliés. Cette offensive a abouti à un but qui était de détourner la pression de notre front de Salonique, jusqu'au jour où celui-ci serait en état de résister, mais nous ne sommes pas allés à Salonique pour nous y faire assiéger à tout prix. Nous devons vaincre sur ce front.

Les résultats déjà acquis permettent d'entrevoir les conséquences immenses d'une victoire de nos armes sur ce théâtre. A raison de cela, nous devons nous féliciter de la rapidité avec laquelle nous tirons l'armée serbe du gâchis où elle se trouve en la préparant à de prochaines interventions.

La Grèce protestera peut-être, puisqu'elle s'est condamnée à protester contre ce qu'elle même qui, malgré son gouvernement, assure son salut, mais nous savons ce que le devoir et l'intérêt nous commandent. Il ne nous reste plus une faute à commettre, ni en Orient, ni ailleurs, et l'heure n'est plus ni aux atermoiements, ni aux faiblesses. Que seulement les pacifistes honteux veuillent bien... la paix à ceux qui font la guerre, et entendent en finir une bonne fois avec la puissance de malheur qui engendre cette lutte sanglante.

MARIUS RICHARD.

La Maladie de Guillaume II

Rome, 13 Janvier.

De source neutre, on assure que l'état du Kaiser se serait aggravé ; deux périodes somnolentes médicales allemandes se trouvant sur le front russe ont été appelées à Berlin.

Qui lui succèdera s'il meurt ?

Paris, 13 Janvier.
Un de nos confrères donne l'extrait du Rannicé Outro, qui consacre un feuillet à Guillaume II et au moment actuel que vit l'Allemagne.

L'auteur y reproduit le passage d'une lettre adressée par le Kaiser de l'état-major général, en septembre dernier, au chancelier impérial, dont voici un passage : « Je me suis uni à Dieu deux jours avant la déclaration de guerre à la Russie et à la France, et suis prêt à répondre devant mon Dieu... C'est pourquoi, j'ai reconnu comme

utile d'ordonner, au cas où je mourrais, de remettre la question de mon héritier légal à un Congrès des souverains d'Allemagne. Je désire que ce Congrès puisse donner une sanction au règlement de la succession de l'Empire sans que la couronne aille à mon fils ou à mon petit-fils.

La Guerre pourrait durer deux ans encore

« Nous irons, jusqu'au bout ! »
déclare M. Lloyd George
Pétrograde, 13 Janvier.

M. Lloyd George a fait à un rédacteur du Rouskoïe Slovo les déclarations suivantes : « Dites en mon nom que l'Angleterre se montre aussi résolue qu'au début des hostilités, peut-être plus encore. Les Anglais ne se distinguent pas par la rapidité, ils sont lents, mais par contre, entêtés. S'ils ont décidé de lutter jusqu'au bout, ils ne s'arrêteront pas. L'entretien porta tout naturellement sur la prolongation de la guerre. M. Lloyd George exprima l'opinion qu'elle pourrait encore durer deux ans, en quoi il est d'accord avec lord Kitchener.

LA GUERRE EN ORIENT Dans les Balkans

Les Alliés à Corfou

Premiers débarquements de troupes

Londres, 13 Janvier.
On mande d'Athènes au Morning Post à la date du 11 :

Le gouvernement a reçu hier matin, les premières nouvelles de Corfou. On lui annonçait que des vaisseaux de nationalité internationale croisaient le long de la côte orientale de l'île de Santi-Quaranta, à l'extrême pointe méridionale.

A trois heures du matin, un autre vaisseau de guerre arriva et jeta l'ancre, tandis qu'un deuxième navire croissait au large. Peu après, le débarquement des troupes dans l'île de Corfou commença.

Un autre débarquement avait lieu plus bas. Les ministres de la Quadruple-Entente auraient notifié au gouvernement grec, dans la soirée du 10 janvier, le projet de débarquement à Corfou.

Athènes, 13 Janvier.
Suivant une information de Corfou, un bataillon français a débarqué dans l'île. D'après le Katir, il est probable que le prince régent de Serbie et le gouvernement serbe quitteront l'Albanie et l'installeront provisoirement à Corfou.

Le même journal dit que, malgré le nouvel acte des Alliés, qui constitue une nouvelle épreuve pour la Grèce, le roi et le gouvernement grec sont décidés à persévérer dans la politique de neutralité, plus que jamais avantageuse pour le pays.

L'expulsion des Consuls ennemis

Une interpellation au Reichstag

Genève, 13 Janvier.
On mande de Berlin que le député Bassermann a déposé au Reichstag la brève question suivante : Le chancelier de l'empire peut-il, est-il prêt à donner des éclaircissements sur l'arrestation du consul d'Allemagne à Salonique par le commandant en chef des troupes françaises ?

Sur le front franco-anglais

Les Alliés s'installeraient à Serrès

Athènes, 13 Janvier.
Des habitants de Serrès, arrivés à Salonique, rapportent que des officiers français et anglais se sont rendus, avant-hier, à Serrès, ont procédé à une étude du terrain et ont loué des fours.

Les habitants pensent que les Alliés auraient l'intention de s'installer à Serrès afin de surveiller les passages de Demir-Hissar. Les Bulgares recrutent tous les hommes en état de porter les armes dans les provinces qu'ils viennent d'occuper.

Cette mesure cause une grande surexcitation parmi la population.

Les forces des Alliés à Salonique

Amsterdam, 13 Janvier.
Selon une dépêche au Berliner Tagblatt, de Sofia, on apprend que les forces totales anglo-françaises à Salonique sont de 180.000 hommes de troupes combattantes. Les autres appartiennent au corps des transports. Il ne faut pas oublier, ajoute le Berliner Tagblatt, que cette force, en cas d'attaque, aura l'appui d'une puissante artillerie et de la flotte anglo-française de la Méditerranée, composée d'un moins quinze à vingt vais-

seaux de guerre, et que le débarquement des troupes continue toujours.

En Grèce

La Grèce demande aux Alliés de suspendre le blocus des côtes Bernes, 13 Janvier.

En Bulgarie

Un second complot contre le roi Ferdinand On télégraphie de Genève au Daily Express.

Sur le Front monténégrin

Le plan ennemi Londres, 13 Janvier. On mande de Budapest au Morning Post.

La chute du mont Lovcen

L'impression en Italie Rome, 13 Janvier. La nouvelle de la chute du mont Lovcen est parvenue à Rome au moment où les cercles politiques étaient occupés à discuter avec chaleur les événements d'Albanie.

En Mésopotamie

Communiqué anglais Londres, 13 Janvier. Voici le communiqué de l'armée de Mésopotamie.

En Angleterre

La question du Service militaire Le bill Asquith adopté par la Chambre des Communes Londres, 13 Janvier.

En Galicie

Sur la Strypa Pétrógrade, 13 Janvier. L'ennemi continue à occuper en grande force le territoire occidental de la Strypa.

Dans la Mer Noire

Un sous-marin turc échoué détruit par des torpilleurs russes Pétrógrade, 13 Janvier.

En France

Des skieurs norvégiens aux ambulations américaines des Vosges Le Havre, 13 Janvier. Le bateau de Southampton améné au Havre vingt jeunes skieurs norvégiens.

La Guerre Aérienne

Une flotte de Zeppelins sur la Baltique Copenhague, 13 Janvier. On mande de Kolding (Jutland) au National Zeitung que le dernier zeppelin qu'on a observé au nord, près de Christiansfeld, trois grands zeppelins faisant des signaux lumineux à quelques petits zeppelins qui étaient au-dessus du Petit-Belt.

La minorité comprend 27 députés libéraux, 10 travaillistes, 2 nationalistes. La loi a été ensuite votée à l'unanimité.

L'Action russe

L'action s'étend à tout le front Paris, 13 Janvier. L'envoyé spécial du Journal le Pétrógrade, M. de Vaux, a télégraphié à Pétrógrade.

Les Etats-Unis et la Guerre

La T. S. F. des navires des belligérants dans le port de New-York Londres, 13 Janvier. On mande de New-York au Daily Chronicle.

La Croix de Guerre

Pour les Prisonniers Paris, 13 Janvier. M. Pasqual, député, et plusieurs de ses collègues, viennent de déposer un amendement à la proposition de loi de M. Magnin.

La lutte en Bukovine

L'arrivée continuelle de renforts russes Zurich, 13 Janvier. On mande de Bucarest à la Vossische Zeitung que malgré la Négritza, la lutte se poursuit avec acharnement en Bukovine.

Le bat poursuivi par nos alliés est atteint

On mande de Pétrógrade, au Daily Telegraph. Les journaux annoncent que les opérations actives des armées russes dans le partie sud du front, ont été suspendues pour le moment.

En Galicie

Sur la Strypa Pétrógrade, 13 Janvier. L'ennemi continue à occuper en grande force le territoire occidental de la Strypa.

Dans la Mer Noire

Un sous-marin turc échoué détruit par des torpilleurs russes Pétrógrade, 13 Janvier.

En France

Des skieurs norvégiens aux ambulations américaines des Vosges Le Havre, 13 Janvier.

En France

Le ministre du Commerce félicite le personnel des P. T. T. Paris, 13 Janvier.

La Guerre Aérienne

Une flotte de Zeppelins sur la Baltique Copenhague, 13 Janvier.

Sur Mer

L'action de la flotte anglaise Londres, 13 Janvier. Un « motif » publié dans la Gazette de Londres démontre encore comment la flotte anglaise agit silencieusement.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant : Nous avons exécuté hier soir une incursion dans les tranchées allemandes, à l'est d'Armentières.

SUR NOTRE FRONT Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais Londres, 13 Janvier. Le général Haig fait le communiqué officiel suivant : Nous avons exécuté hier soir une incursion dans les tranchées allemandes, à l'est d'Armentières.

Les Etats-Unis et la Guerre

La T. S. F. des navires des belligérants dans le port de New-York Londres, 13 Janvier. On mande de New-York au Daily Chronicle.

La Croix de Guerre

Pour les Prisonniers Paris, 13 Janvier. M. Pasqual, député, et plusieurs de ses collègues, viennent de déposer un amendement à la proposition de loi de M. Magnin.

La lutte en Bukovine

L'arrivée continuelle de renforts russes Zurich, 13 Janvier. On mande de Bucarest à la Vossische Zeitung que malgré la Négritza, la lutte se poursuit avec acharnement en Bukovine.

Le bat poursuivi par nos alliés est atteint

On mande de Pétrógrade, au Daily Telegraph. Les journaux annoncent que les opérations actives des armées russes dans le partie sud du front, ont été suspendues pour le moment.

En Galicie

Sur la Strypa Pétrógrade, 13 Janvier. L'ennemi continue à occuper en grande force le territoire occidental de la Strypa.

Dans la Mer Noire

Un sous-marin turc échoué détruit par des torpilleurs russes Pétrógrade, 13 Janvier.

En France

Des skieurs norvégiens aux ambulations américaines des Vosges Le Havre, 13 Janvier.

En France

Le ministre du Commerce félicite le personnel des P. T. T. Paris, 13 Janvier.

La Guerre Aérienne

Une flotte de Zeppelins sur la Baltique Copenhague, 13 Janvier.

Sur Mer

L'action de la flotte anglaise Londres, 13 Janvier. Un « motif » publié dans la Gazette de Londres démontre encore comment la flotte anglaise agit silencieusement.

servir de munitions, et qui ne peut guère en recevoir de la Russie, trop pauvre pour lui en passer, nous manquera, avec tout ce que nous aurons réuni, nos communications avec la Roumanie par une grande victoire.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

M. Deschanel expose l'œuvre de la Chambre

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Discours de M. Deschanel

Un nom du bureau de la Chambre, le vous remercie, avec une profonde émotion de votre préséance honorifique, elle est d'autant plus précieuse que vous l'avez acceptée.

La Croix de Guerre

Pour les Prisonniers Paris, 13 Janvier. M. Pasqual, député, et plusieurs de ses collègues, viennent de déposer un amendement à la proposition de loi de M. Magnin.

La lutte en Bukovine

L'arrivée continuelle de renforts russes Zurich, 13 Janvier. On mande de Bucarest à la Vossische Zeitung que malgré la Négritza, la lutte se poursuit avec acharnement en Bukovine.

Le bat poursuivi par nos alliés est atteint

On mande de Pétrógrade, au Daily Telegraph. Les journaux annoncent que les opérations actives des armées russes dans le partie sud du front, ont été suspendues pour le moment.

En Galicie

Sur la Strypa Pétrógrade, 13 Janvier. L'ennemi continue à occuper en grande force le territoire occidental de la Strypa.

Dans la Mer Noire

Un sous-marin turc échoué détruit par des torpilleurs russes Pétrógrade, 13 Janvier.

En France

Des skieurs norvégiens aux ambulations américaines des Vosges Le Havre, 13 Janvier.

En France

Le ministre du Commerce félicite le personnel des P. T. T. Paris, 13 Janvier.

La Guerre Aérienne

Une flotte de Zeppelins sur la Baltique Copenhague, 13 Janvier.

Sur Mer

L'action de la flotte anglaise Londres, 13 Janvier. Un « motif » publié dans la Gazette de Londres démontre encore comment la flotte anglaise agit silencieusement.

pour faire un peu de rééducation militaire. Le soldat ne s'est pas seulement ankylosé dans la tranchée, il y a vécu avec ses chefs dans une intimité, son camaraderie fort loquable, mais qui ne s'est pas sans inconvenients.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre

La fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

M. Briand répond à M. Lafont qu'il ne sent nullement son autorité ébranlée.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

Le moratorium des Loyers

A propos de la fixation de l'interpellation Jobert, sur le moratorium des loyers, M. Briand lui dit qu'il aura l'occasion de développer son argument au cours de la discussion prochaine du projet de loi sur les loyers.

LES REQUISITIONS MILITAIRES

M. Fernand Brun demande à la Chambre la fixation de son interpellation sur les réquisitions militaires au moment où la plupart des députés attendent déjà la salle.

MAUX D'ESTOMAC
digestions pénibles, aigreurs, renvois, flatulences, migraines, insomnies, tous ces maux causés par un mauvais fonctionnement de l'appareil digestif, disparaissent en quelques jours grâce au régime du délicieux Phoscao (spécialité française). Ce puissant reconstituant est conseillé par tous les médecins aux dyspeptiques, aux anémiques, aux convalescents, aux surmenés et aux vieillards. Le Phoscao est distribué par les pharmacies et les bonnes épiceries.

PHOSCAO
9, rue Frédéric-Bastiat, 9 - PARIS
En vente : Pharmacies et bonnes épiceries

BOUILLON DUVAL EN CUBES VERTS
GROS - 317, rue de Belleville - PARIS

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 45 fr.

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 46, MARSEILLE) (Bd de la Madeleine, 37 AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE)

Nous Vaincrons
nos ennemis par l'héroïsme de nos Combattants, par la supériorité de nos canons et de nos munitions

Nous pouvons vaincre, éviter ou guérir
toutes les Maladies des Voies Respiratoires

PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
qui soutiennent victorieusement le bon combat

contre les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysèmes, etc.

LE SUCCÈS EST CERTAIN
si on a bien soin de n'employer que les

PASTILLES VALDA VÉRITABLES
VENDUES SEULEMENT en BOITES de 1.25 portant le nom VALDA

MALADIES
Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cession de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le journal **LE PETIT PROVENÇAL** affranchi de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8 au 15 jour après la première insertion.

L'extraite ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort de tribunal.

On demande à louer
de suite, dans quartier Port-de-France, appartement 3 ou 4 pièces. S'adresser à M. Ernest-Bar, 25, rue des Fabriques.

LOCOMOBILE ou machine HP, bon état, est demandée. Adresser propositions écrites, Vassas frères, 13, rue Haxo.

Mme YRAM donne bons conseils, 32 succès, très sérieux et honor. Pas confondre, rue d'Aubagne 28, au 1^{er}.

ON DESIRE acheter, d'occasion, voiture légère à 4 roues, et 2 roues pour charrette agricole. Ecr. A. P. hôtel des Princes, place de la Bourse, Marseille.

SECRETES ET DE LA PEAU Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius (40 ans de succès). Consultations gratuites, 15, rue d'Alsace, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

BOUILLON FOURNIER
Produit Français
Extrait de Viands et jus de Légumes frais
En vente dans toutes les épiceries
S'adresser 131, rue Sainte, Marseille

ASTHME
La poudre et les Ligatures de l'abbé Lery arrêtent instantanément les plus violents accès d'asthme, d'oppression ou d'étouffement, toux rebelle, leur usage journalier procure une guérison certaine. 1, rue de la République, 94, à Marseille.

MESDAMES tous retardés ou suppressions immédiatement régularisées sans danger avec une boîte de CAPSULES SIXTINES. - Envoi libre discret c. mandat 5 fr. - Dépôt : P. H. S. all. de Meilhan, Marseille.

OUVRIERS CHARPENTIERS demandés pour Saint-Chamas. Ecrire à Villard, constructeur, 45, boulevard Chave, Marseille.

SAGE-FEMME M^{me} ARNAUD, 26, all. Capucines. Prend pens. Consult. 11, jours. Dis.

M^{me} V. ANDREA s'occupe de tout, 12, rue Châteaurenaud, 1^{er} étage

Terrain à bâtir à vendre en totalité ou à lots de 500 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 82 mèt de façade, sur B. Gilly 14 Sa. Voir l'avis.

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stier du Petit Provençal rue de la Darse, 75.

Bulletin Financier
Paris, 18 Janvier. - On annonce que les souscriptions à l'emprunt pour la Victoire ont largement dépassé 15 milliards de francs, et que l'argent versé a atteint 6 milliards, au lieu des 5 1/2 annoncés précédemment. Il est vrai que quand notre ministre des Finances avait donné les résultats approximatifs, le dépeuplement était loin d'être terminé. Cette annonce a produit le plus heureux effet sur le 5 %, qui progresse de nouveau d'un façon intéressante. Par contre, on a enregistré la lourdeur de la Rente Italienne à 112 %, par suite d'arbitrages entre ce fonds et le nouveau 5 % Italien en souscription à l'heure actuelle, et dont le succès ne fait pas de doute. Peu à dire sur le reste de la cote. Le Rio-Tinto est de nouveau hésitant, et sur le marché en banque, la

ETAT-CIVIL
NAISSANCES du 18 Janvier. - Bertolino Rose, La Barasse. - Berduone Dominique, Saint-André. - Moyner Maurice, rue Bouvier. - Jean, rue de Bourgogne. - Marcel Robert, boulevard de la République. - Brun Claudio, Saint-Julien. - Lombardi Jean-Baptiste, F. St-Joseph. - Ferraro Pascaline, boulevard de la République. - Simoncini Marie, rue Chateau-Martin. - Duto Jean, La Pomme. - Besso Hélène, boulevard de la Madeleine. - Mantero Louise, Saint-André. - Valenciano Louise, rue Abram. - Gustiniani Jean, rue Chevalier-Paul, 15.
Total : 17 naissances, dont 3 illégitimes.

DECES du 18 Janvier. - Brunet Eugénie, 69 ans, boulevard Péron, 6. - Cesar Jeanne, 81 ans, rue Pavillon, 9. - Carbonel Joséphine, 23 ans, chemin des Chartreux, 189. - Duck Frédéric, 73 ans, chemin des Chartreux, 36. - Chantal Claire, 74 ans, rue Navarin, 2. - Vigier Fortuné, 72 ans, rue de Rome, 129. - Ligner François, 56 ans, rue Toussaint, 3. - Gribone Marie, 64 ans, boulevard de la Madeleine, 48. - Rey Emile, 70 ans, rue de la République, 32. - De Ucar Antonio, 65 ans, rue Beaupré, 10. - Nicolas François, 68 ans, boulevard Philippin, 7. - Calorillo Angela, 16 ans, rue du Pérignon, 14. - René Marie, 31 ans, boulevard Gazzino, 8. - Chinnapi Erasmo, 56 ans, rue Perdigone, 1. - Gentilini Ceira, 45 ans, rue Barroli, 30. - Delamoy Marie, 39 ans, rue des Vigies, 75. - Pratali Dina, 10 ans, chemin Sainte-Marguerite, 12. - Menchetti Ida, 18 ans, traverse Mathias, 14. - Barra David, 32 ans, Saint-Joseph, 10. - Joseph, 61 ans, rue Bon-Jésus, 1. - Lazich Zika, 37 ans, rue Fancher, 36. - Bonifay Auguste, 57 ans, rue de Nice, 6. - Fournet Léon, 73 ans, 5, rue des pré. - Pautz Joséphine, 61 ans, boulevard National, 10. - Brun Marguerite, épouse Vergat, 67 ans, rue Haute-Roulotte, 78. - Sardon Rose, 62 ans, Saint-Antoine.
Total : 30 décès, dont 1 enfant, plus 1 mort-né.

Vient de PARAITRE **L'INDICATEUR MARSEILLAIS 1916** En Vente : **9, RUE HAXO**

Guide de l'Administration et du Commerce - Annuaire du Département des Bouches-du-Rhône

PRIX DU VOLUME A MARSEILLE : 12 FRANCS - POUR LE DEHORS, PORT EN SUS : 13 Fr. 05

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

Et je suis aveuglé. Et mes yeux me firent un mal atroce. Et je ne pus rien voir de plus. - Insensé cria-t-il triomphant. Vous avez cru m'avoir vaincu ! Jamais on n'aura le dernier mot avec Karl Koop. Cela vous apprendra à vous taire, sinon il vous en dira... Souvenez-vous !

J'appelai au secours, et tétanisé cherchant à l'empêcher de fuir.

Mais je battis l'air de mes bras en vain. - Bonne nuit, mon excellent ami, et faites attention de ne pas tomber avec Jeanne entre les mains de la police. J'espère que la prochaine fois que nous nous verrons, notre entrevue sera plus amicale.

Je criai à la logeuse de fermer la porte d'entrée, pour l'empêcher de fuir.

Mais, hélas, il était trop agile. En un clin d'œil il prit son chapeau et quitta l'appartement.

J'essayai de le suivre, mais je trébuchai contre un meuble, et je faillis tomber.

Le misérable, tandis que nous discutions, avait saisi à mon insu le poivrier et l'avait vidé dans sa main, puis m'avait lancé le poivre à la figure, me causant ainsi une éblouissement momentané et une souffrance intolérable.

Un instant après la logeuse se précipita tout essouffée dans la pièce, pour me deman-

der ce qui se passait. Mais quand je lui dis de courir après Koop, elle hésita, se demandant sans doute si je n'étais pas fou.

- C'est un assassin ! cria-je. Il faut l'arrêter immédiatement et le livrer à la police. Elle alla vers la porte, et regardant dans l'escalier vide, me déclara qu'il avait disparu.

Elle mourait d'envie d'apprendre ce qui s'était passé, mais je ne lui dis que peu de chose, lorsqu'elle m'eut apporté de l'eau froide, ce qui dissipa en partie ma souffrance.

Ce Koop m'avait pris au dépourvu, je n'avais pas même remarqué le poivre sur la table !

Peu à peu, je recouvrai la vue, mais mes yeux me faisaient encore souffrir.

Hélas ! Koop s'était échappé, et de plus il m'avait prédit pour Jeanne la plus atroce des vengeances. La malheureuse ne s'était pas trompée. Réfléchissant ainsi, je vis combien ma conduite avait été imprudente. J'aurais dû me glisser dehors, après l'arrivée de Koop et avertir la police.

Il m'aurait été pris comme dans une souricière. Il avait raison. J'étais fou. Je quittai le maison, désespéré, persuadé qu'il n'y reviendrait jamais plus.

Bien que mes yeux fussent encore endoloris, je marchai jusqu'à l'avenue Niel ; là j'avis, rue de Châteaurenard, un taxi qui se trouvait un taxi et je me fis conduire à la gare.

Un quart d'heure après l'arrivée à destination, un valet de chambre me fit entrer dans un salon élégant.

Un grand jeune homme, rasé à l'américaine, d'aspect énergique et décidé, s'avança à ma rencontre avec un air de surprise évidente.

- Je désirerais vous parler de suite, monsieur Gillero, dit-il. Je crois que vous

connaissez une de mes amies, mademoiselle Cooper ?

Son attitude changea immédiatement. Il parut étonné.

- Pourquoi, monsieur, désirez-vous me parler de cette personne ?

- Parce que je voudrais faire une enquête sur cette jeune fille et son père.

- Alors vous êtes un détective ? fit-il dédaigneux. Vous désirez vous occuper de ce qui ne vous regarde pas.

- Pas du tout. Mes intérêts, monsieur Gillero, vont de pair avec les vôtres. Un mystère entoure mademoiselle Cooper. L'avez-vous résolu ?

A cette question son attitude changea de nouveau.

Il me regarda droit dans les yeux avec surprise et curiosité. Il fronça les sourcils, et je vis de la méfiance dans son expression.

- Que voulez-vous dire ? demanda-t-il après une pause.

- Je veux dire que vous avez été intrigué par le secret de Jeanne Cooper, et je viens vous demander, franchement, ce que vous savez sur elle.

- Ce que je sais ! répéta-t-il lentement sans détourner ses yeux des miens. Mon cher monsieur, si je ne le disais, vous ne le croiriez pas. Personne ne me croirait ! Par conséquent, je me tais. Estimez-vous heureux de l'amitié de cette personne, si cela vous plat, mais moi je l'ai écartée de ma vie comme un objet dangereux.

- Est-ce vrai ? m'écriai-je, le cœur inondé de joie, car je craignais qu'il ne l'aimât encore de toutes mes forces.

- En ce cas, je ne dirai rien. Vous êtes amis, je ne puis parler contre elle, ce ne serait pas délicat à l'égard d'une femme.

- Elle est en danger !... suppliai-je.

- Je le sais, mais mes paroles ne rendront pas situation que plus grave pour elle... Cependant, si vous insistez absolument... écoutez-moi. Asseyez-vous, monsieur Duhamelle... Prenez une cigarette et attendez jusqu'à la fin, avant de me poser une question, car ce que je vais vous raconter est si fantastique et si mystérieux que vous ne me croirez peut-être pas. Et pourtant c'est la plus stricte vérité.

XIV
Le porte-plume

Georges-Gillero s'installa dans un grand fauteuil et, pendant un instant, suivit des yeux la fumée de sa cigarette.

- Vous êtes son ami... Par conséquent, ma situation est particulièrement délicate. De plus, personne ne doit ternir la réputation d'une jeune fille, commença-t-il.

- Je vous comprends fort bien, mais, dans le cas présent, c'est très différent. J'essaie de pénétrer un mystère extraordinaire et d'éclaircir des circonstances particulièrement bizarres.

- Concernant qui ?

- Karl Koop, le père de Mlle Cooper. Mon interlocuteur hochait la tête et souffla un nuage de fumée vers le plafond.

- Vous essayez de découvrir quelque chose au sujet de Karl Koop ?

- Oui.

- Eh bien, mon cher monsieur, vous perdez votre temps.

- Pourquoi ?

- Parce que, l'année dernière, j'ai tâché de résoudre le même problème, et que j'en suis au même point qu'au début.

- Koop est un mystère, n'est-ce pas ?

- Un mystère impénétrable.

- Avez-vous quelque soupçon de la vérité ?

- Il mordit sa lèvre inférieure.

- Pour être franc, je vous avoue que je soupçonne quelque chose. Le père et la fille ont le même secret.

- Rien d'immédiat. Je vous avoue que votre aventure coïncide avec la mienne ? Je crois que Koop est un fou criminel, le plus rusé et le plus dangereux des malfaiteurs.

Gillero parut embarrassé. Il me regarda d'un air assez étrange.

Il en savait évidemment plus long qu'il ne voulait l'avouer et j'eus une vague intuition qu'il ne me disait pas la vérité.

Un silence régna, à peine rompu par le tic-tac d'une pendule de Saxe.

- Ainsi, voilà votre opinion ! remarquai-je. Eh bien ! quelle que soit la vérité, j'ai eu, moi aussi, une aventure vraiment fantastique.

Je le priai de m'en faire le récit, mais il ne parut pas vouloir accéder à mon désir.

Sachant que je m'intéressais à Jeanne, il n'osa rien dire contre elle.

- C'est un cas des plus sérieux et c'est votre devoir d'exprimer votre opinion, surtout si vous êtes indignement traité, comme moi.

Il ne répondit pas.

Il répugnait à l'idée de me raconter sa propre aventure. C'était un homme élégant, aux yeux gris, aux cheveux rejetés en arrière ; il portait un veston d'intérieur de velours marron orné de brandebourgs.

J'insistai pour qu'il eût confiance en moi, et me révélat la raison de sa rupture avec Jeanne.

Il se contenta de sourire amèrement.

- La logeuse de la rue Bayen m'a dit... De la rue Bayen ? cria-t-il, devenant

très pâle, et me fixant d'un air stupéfait. Vous êtes allé rue Bayen ?

- Oui.

- Vous avez découvert la retraite de Koop ? murmura-t-il d'une voix étrange qui excita mes soupçons et ma curiosité... Et quel est-ce que vous allez faire maintenant ?

- Rien d'immédiat. Je viens vous demander votre avis.

- Je vous l'ai donné : n'essayez pas de pénétrer le secret de Koop et de sa fille. Il est trop habile pour qu'on puisse le prendre en défaut.

- Mais Jeanne sait la vérité.

Elle ne dira rien.

Je fus surpris de son attitude, car il me parut qu'il cherchait à protéger Koop, ainsi que Jeanne l'avait déjà fait.

- J'ai vu Koop et je lui ai parlé, dis-je. Il m'a parlé face à face dans sa propre maison.

- A Auteuil ?

- Oui, rue Bayen. Mais comment savez-vous qu'il a une maison à Auteuil ?

Je vis qu'il regretait la gaffe qu'il avait commise, car il tâcha de la dissimuler.

- J'ai entendu dire que Koop avait une maison à Auteuil. Il y a quelque temps de cela.

Je le regardai droit dans les yeux.

- Y avez-vous jamais été ? demandai-je. Il ne répondit pas, bien que je lui répétasse ma question plusieurs fois et je compris alors qu'il cherchait plutôt à protéger Koop qu'à le démasquer.

- Vous m'avez promis de me révéler vos rapports avec ces gens-là, mais si d'un ton plus doux, car j'espérais obtenir de lui, en usant de diplomatie, les renseignements que je désirais.

MAURICE D'ASSEROT.

(La suite à demain.)

Annances Economiques "Classées"

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne 0 fr. 50, minimum 2 lignes

POUR LES FEMMES. - Voulez-vous une dame de compagnie, une accompagnée d'enfants, une infirmière pour clinique ou malade, une gérante, une sténo-dactylo, une employée ? Adressez-vous le mardi, jeudi et samedi, de 5 à 6 heures, à l'Œuvre "Pour les Femmes", 84, allées de Meilhan (banque James Rosa).

EMOISELLE dés. place chez pers. seule ou gérant magasin. S'adresser commissariat Saint-Louis.

OUVRIER non mobilisable, ayant outillage, connaissant serrurerie, menuiserie et toutes réparations de bâtisse, désire place dans chalet, campagne ou autre. S'adr. Muzolini, 43, Valon-Montebello.

FEMME très active cherche emploi magasin ou bureau, connaissances en douane et dactylo, Mme Bouscot, 146, rue Sainte.

FEMME FILLE sténo-dactylo dem. empl. S'adr. Fraisse, 94, rue Saint-Jacques.

FEMME 17 ans, dem. place apprenti boulangier, ville ou banlieue. S'adr. M. Mellan, rue du Grand-Puits, 15.

DAME veuve, 48 ans, très capable, demande place chez une ou deux personnes, ville ou banlieue, 51, boulevard Allmand, Marseille.

FEMME sténo-dactylo, parlant très bien l'anglais et au courant de la vente, demande place, tr. b. réf. Mme Gardiol, boulevard Bompard, 45.

EMPLOYE, 32 ans, non mobilisable, demande emploi dans maison de commerce, pour tout entassement ou représentations. Ecr. R. Bonnet, poste restante.

CHAUFFEUR mécanicien demande place. S'adresser Peix, allées de Meilhan, 14, bar.

FEMME demande place commise, J. très sérieuse. S'adr. rue de la Bibliothèque, 13, épicerie.

HOMME sérieux, non mob., 35 ans, cherche emploi confiance, bureau, encaissement. Ecr. rue Aicard, 10 (Bompard).

FORGERON serrurier ou contremaître, apte à toutes les parties, désire place stable. S'adr. Léopold, restaurant Pascal, Pointe-Rouge, Marseille.

FEMME de chambre apte à tous travaux d'intérieur, est demandée Hôtel, rue Tapis-Vert, 6.

ARÇON de 14 ans et un apprenti demandés, présentés par leurs parents, pharmacie SASSI, 45, rue d'Aix.

OUVRIERE, demi-ouvrière et apprentie repasseuses demandées, rue Juge-du-Palais, 6, près du port.

JEUNE COMMIS pour les courses demandé, rue de Rome, 142, boucherie.

HAUDRONNIERS demandés, 9, rue Saint-Louis (en face la Chambre de Commerce).

FEMME FILLE de 13 à 14 ans demandée pour faire les courses, teinturerie Dessemond, rue Sébastopol, 7.

FEMME GARÇON de 14 à 15 ans demandé pour les courses, 2, rue Curial, au 1^{er}.

ONS OUVRIERS plombiers demandés, Nel, rue de la Darse, 27.

EMME de ménage, 3 h. matin, ayant fait des bureaux, demandée, rue Sainte-Philomène, 105, à l'Œuvre.

DEMI-OUVRIER trappier pour la forge demandée, M. Malaussanne, rue Ferrari, 8, Marseille.

ARÇON de 15 ans pour courses et magasin demandé, 88, boulevard de la Madeleine, Marseille.

ONS COUPEURS en chaussures sont demandés. S'adresser Matheron, rue Saint-Vincent-de-Paul, 4, 6 et 7.

EMME de ménage demandée, rue de la République, 29, au 2^e sur cur. Références.

OUVRIERS, 20 à 30 ans, sont demandés usine Ricard, 104, boulevard Saint-Charles. Se présenter samedi, de 2 à 4 h.

DAME, 50 ans, sans enf., veuve ou divorcée, est demandée p. commerce avec petit avoir. Ecr. ou s'adr. rue de la Darse, 68, M. D'Armentières.

OSPICES DE PERTUIS. Infirmier-servant demandé. Bonnes références.

MUTILÉS de guerre encore solides et actifs seront employés de préférence dans importante Compagnie d'assurance réorganisée. S'adresser. Ecrire Drouhet, poste restante, Préfecture.

OUVRIERS, demi-ouvriers et apprentis demandés, rue Félix-Pyatel (St-Mauron).

FEMME demande place commise, J. très sérieuse. S'adr. rue de la Bibliothèque, 13, épicerie.

HOMME sérieux, non mob., 35 ans, cherche emploi confiance, bureau, encaissement. Ecr. rue Aicard, 10 (Bompard).

FORGERON serrurier ou contremaître, apte à toutes les parties, désire place stable. S'adr. Léopold, restaurant Pascal, Pointe-Rouge, Marseille.

FEMME de chambre apte à tous travaux d'intérieur, est demandée Hôtel, rue Tapis-Vert, 6.

ARÇON de 14 ans et un apprenti demandés, présentés par leurs parents, pharmacie SASSI, 45, rue d'Aix.

OUVRIERE, demi-ouvrière et apprentie repasseuses demandées, rue Juge-du-Palais, 6, près du port.

grossi : un ouvrier et un demi-ouvrier typomineur ; un apprenti doreur et courses ; un demi-ouvrier serrurier avec certificats ; un demi-ouvrier et un apprenti menuisier ; un jeune garçon de bar, logé et nourri, présenté par ses parents ; un forgeron serrurier, pouvant diriger un atelier ; un ouvrier jardiner, se présentant à 11 heures du matin avec certificats ou références ; ouvriers électriciens ; maréchal-ferrant ferreur ; demi-ouvrier charbonnier sur fer ou demi-ouvrier tôlier ; tourneurs sur métaux ; apprenti coiffeuse ; ouvrière brodeuse ; ouvrière posticheuse sachant implanter. S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie.

LEÇONS

COMPTABILITE, STENO-DACTYLO, ANGLAIS, Institut Commercial Colbert, fondé en 1890, rue des Feuillants, 8. Placement gratuit.

ON DEMANDE leçons auto ou moto pour apprenti permis. Ecr. H. Bastide, 8, boulevard Marliani-Thomas.

LEÇONS DE SOLFÈGE et tous instruments par compositeur de musique, orchestration, prix modérés, Maison Sans, au 2^e, Estaque-Plage.

STENO-DACTYLO, compt., anglais par demoiselle dipl., leçons part., p. mod., copies, circula, 1, r. Gladevès, au 1^{er}.

LOCATIONS

GRANDE et petite chambres à louer avec ou sans pension, 40, bd du Jardin-Zoologique, 1^{er} étage.

VILLA A LOUER, 5 pièces, cour, jardin, cave, boulevard Gémis, 32 (Malpassé).

ON DEMANDE deux chambres meublées et cuisine, Bonava, 3, place de la Corderie.

LEMENT p. retraités ou dame, 120 fr. Ecr. M. Musette, boulevard Jourdan, 3, Sainte-Marthe.

ES PROPRIETAIRES qui auraient camp, ou villa à louer, faire offre Agence de Location, 106, La Rose. Rien à payer d'av.

PLUSIEURS VILLAS meublées ou non à louer. Agence de Location, 106, La Rose.

BELLE VILLA à louer, 14 p., dans grande campagne, garage, pinède. Agence, 106, La Rose.

ORAGE 2 places à louer au mois. Nouvel, Ecole Auto., rue des Princes, 22 a.

FONDS DE COMMERCE

A VENDRE, magasin beurre et fromage, eau-se mobilisation, en bloc 600 francs, boulevard Vauban, 55.

SAINTE-CHAMAS. - Hôtel achalandé à remettre. Sanguin, à Sainte-Chamas.

MAGASIN repassage à vendre, cause départ. S'adresser à la coiffeuse, 3, rue Montaux.

ODES à vendre, Grand'Rue, 119. Facilités de paiement.

OCCASIONS

JOLIE machine à coudre Singer, à vendre, 43, Grand'Rue, 29.

TRES JOLIE VOITURE d'enfant à vendre, bon occ., 9, r. de la Chartreuse, r.-d.-ch.

MATERIEL CAFE, billard, tables marbre, chaises, verrerie, etc., 19, cours Lieutaud.

MATERIEL DE MAÇON à vendre. S'adresser bar de la Paix, cours Bourse, 1.

BOYCLETTES homme et dame, d'occasion, 6, rue Lafon, chez Gabriel Julien, cycles. Voir les nouveaux modèles *Victrolors* 1916. Ventes, achats, échanges, réparations, gros et détail.

CHARRETTE à vendre pour atelier, rue Hesus, 21 (quartier Vauban).

ON ACHETERAIT d'occasion 2 lits, matelas, glaces, commodes, armoires à glace. M. Sire, rue Radcan, 3.

MACHINES à coudre Singer à bureau, caissette centrale et autres, grosses et petites, riche occasion, 18, rue du Nil, 1^{er}.

CAPITAUX

PRETS esc. à commerc., fonct., empl. Ecrire Robert, bar Aixois, 12, r. Colbert, Marseille.

ANIMAUX

A VENDRE, pour la garde, superbe chienne des Pyrénées. S'adres. boulevard Boués, 23, Belle-de-Mal.

PERDUS ET TROUVES

PERDU par petit garçon boucher la somme de 38 francs, dans quartier Roucas-Blanc. Rapporter à M. Philip, rue d'Endoume, 55.

MARIAGES

VEUF, sans enfant, 49 ans, intérieur et quelques mille francs, désire mariage avec femme seule, demoiselle, veuve ou divorcée, âgée en rapport. Agence s'abstenir. Ecrire L. Beynaud, poste Saint-Ferréol.

VEUF, seul, 58 ans, rent. 1.500 fr., habitant la campagne, épous. dame 50 à 60 ans, situation en rapport, Henri Long, r. rest. Colbert.

ONSIEUR d'un certain âge, désir. mariage avec personne de 55 ans, nationalité italienne, ayant avoir.

DAME, 57 ans, retraitée, désir. mariage av. monsieur en rapport.

DAME, 34 ans, 1^{er} sér., disting., s'unir. à monsieur ou veuf âgé ass., 1^{er} sér., aisé, disc. abs. Ecr. Novaro, rue Béranger, 10, Blancarde.

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES

NOUVEL ECOLE AUTO. Brevet en trois jours sur Turpédo, prix modérés, réduction pour militaires, théorie pratique sur moteur, réparation d'auto, rue des Princes, 22 a.

AVENIR DEVOILE

M MANOSKA renseign. à tout le consult. M en tout confiance, 37, boul. National.

M ANGEVIN renseign. s. tout, honnête et précise, t. l. j. et dim., 1 fr. dames seulement, de la Loi, 1 (boul. Baille).

M PEPITA renseign. s. tout, se rend à domicile, rue Bergère, 157.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

VODAT-ONSSEL. - Consultation, 2 francs, A rue Grignan, 64.

GARDE D'ENFANTS

ON DEMANDE à garder un enfant en bas âge, soins maternels. Michel, bd de la Thèse, 11.

GERANDE

M demandé représentant d'hôtel ou autres ou représentation. Pastore, p. r. Capucines.

RECHERCHES

ODDO HENRI OU SA FAMILLE sont recherchés par famille habitant le Chili. Donner renseignements au bureau du journal.

SAGE-FEMME

ACCOCHEMENTS pensionnaires, 40 fr., condition, gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Discretion absolue. M^{me} Franqui, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME, herboriste de 1^{re} classe, traitement efficace pour retard, M^{me} Réjaud, rue de Rome, 33. Consultations tous les jours et le dimanche, de 9 heures à 6 heures. Correspondance Discretion. Prend pensionnaires toute époque, place enfants sans formalités.

SAGE-FEMME 1^{re} classe, médaillée, Mme Pasqualini, prend pens. toute époque, place enfants. Accouch., 50 fr., correspond. boulevard de la Madeleine, 47.

POUR NOS SOLDATS

PEDS SENSIBLES. - Les ampoules, écorchures, frotements, douleurs de la chaussure ou de la selle, sont évités par le cosmétique à la Marathon, à base de solides et des marcheurs. La boîte 25 centimes, franco.

POUX ET VERMES de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale à la Parasicide, A. Supprime l'onguent gris. Le paquet, 50 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, rue Saint-Jacques, 15, Marseille.

DIVERS

BOUTEILLES vides champagne achetées plus haut prix, Salles, 6, r. du Berceau.

LDRE, VINS ROUGE et BLANC, gros, demi-gros, Caves Populaires, Pertuis.

OUHONNES. - Le magasin de couronnes, anciens prix, malgré la hausse persistante des matières premières.

DAME, française, bonne instruction, désire connaître pers. certain âge, civil ou militaire, parlant italien, pour échange de conversations. Ecr. M^{me} Léger, poste rest. Colbert.

VENTE DE MOBILIER. Le jeudi 20 janvier 1916, à 2 h. du soir, dans la cour de la gare des marchandises, à Cavallotti (Vaucluse), le receveur des Domaines vendra, aux enchères publiques si les prix limites fixés par l'autorité militaire sont atteints ou dépassés, 764 caquets et caisses à vendanges provenant du service du ravitaillement. La vente aura lieu sans aucun recours en garantie, en 3 lots. Chaque lot vendu sera retiré de suite aux frais et charges des adjudicataires. Le prix sera payé comptant, avec 5 % en sus pour frais de vente.

SPECIALITE plants d'oignons blancs et rouges. Ecrire Donil Adrien, Montaux (Vaucluse).

ARS. - Vous devez afficher l'arrêté sur 46 bits de boissons. En vente chez Aschero, 59, rue Paradis.

PETITE CORRESPONDANCE

OME et JULIETTE 513. - Recu lettre mer. b. affect. - Mimi.

MIGNONNE t'aimé toujours, mais depuis lundi est souffrante. Je puis sortir maintenant et compte sur toi pour une lettre que j'irai prendre lundi. Meilleurs h.

12/11 Recu gentille lettre, vous remercie. Continuez. A bientôt. - Amittés.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 18 JANVIER.